

# LE BUDGET COMMUNAL

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui sont entreprises. Le budget communal est à la fois un acte de prévision et d'autorisation.

C'est un acte de prévision : le budget constitue un programme financier évaluatif des recettes à encaisser et de dépenses à faire sur une année.

Mais le budget communal est aussi un acte d'autorisation : le budget est l'acte juridique par lequel le maire - organe exécutif de la collectivité locale - est autorisé à engager les dépenses votées par le conseil municipal.

## LE BUDGET PRIMITIF 2021

Les conseils avisés du conseiller aux décideurs locaux (Direction des Finances Publiques) confortant notre sentiment de fragilité financière et la trésorerie bien faible lors de notre prise de fonction, ne nous permettaient pas d'envisager le lancement de travaux en 2020. Nous nous sommes refaits « un matelas » et nous pouvons sereinement envisager des actions de plus grande envergure.

Le conseil municipal a voté le 27 mars dernier le budget 2021. Un budget sincère qui ressemble sensiblement à celui de 2020 en fonctionnement : 1 015 553 € pour 2021, contre 1 014 765 € en 2020, sans augmentation des taux d'imposition. Pour l'investissement il s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 577 192 €.

À noter que suite à la suppression progressive de la taxe d'habitation sur les résidences principales, la commune bénéficie du transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) du département d'Ille-et-Vilaine pour compenser la perte. Ce transfert modifie les modalités de vote du taux communal de la taxe foncière sur les propriétés bâties 2021. En effet, il s'ajoute au taux de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) 2020 du département d'Ille-et-Vilaine (19,90 %). Ce « nouveau » taux TFPB 2021 ne traduit pas de hausse de la fiscalité car il émane du transfert de la taxe foncière sur les propriétés bâties du département d'Ille-et-Vilaine. Cela ne change rien pour le contribuable si ce n'est que son avis de taxe foncière, la colonne « département » disparaîtra.

En fonctionnement, le chapitre « Charges à Caractère Général » représente 42,11 %. Les postes en augmentation : la voirie (fourniture et entretien) + 6 000 € ; l'entretien des bâtiments + 21 000 € (nettoyage de la voûte de l'église, environ 15 000 €) ; les locations mobilières + 7 500 € (location, installation d'un modulaire pendant les travaux à la mairie). Les frais de personnel représentent 38,21 %, en dessous des communes de la même strate démographique qui est d'environ 43 %.

En investissement : la réhabilitation et le réaménagement de la mairie sera le premier chantier de la mandature pour un montant hors taxes de 201 350 € subventionné à 40 % par l'État ; du matériel aux services techniques sera renouvelé (celui utilisé à ce jour à plus de 30 ans), l'épaveuse et le broyeur d'acco-

tement. La commission voirie chargée de ce dossier a préféré changer le matériel et ne pas faire intervenir une entreprise extérieure pour ce travail, une somme de 47 000 € a été inscrite. L'éclairage de la rue Pierre Porcher sera rénové, l'estimation financière de l'opération est de 60 688 €. La participation du Syndicat Départemental d'Énergie est de 38 598 €, reste à la charge de la collectivité 22 090 €, 50 % de ce reste à charge pourrait être financé par les fonds de concours de la communauté de communes de Brocéliande.

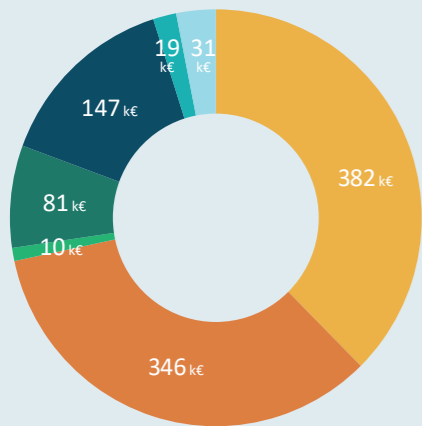
D'autres investissements sont prévus, notamment l'aménagement du terrain situé près de l'aire de stationnement du cimetière pour 25 000 €, le renouvellement du mobilier du restaurant scolaire et de la salle polyvalente pour 20 000 €, les travaux d'économie d'énergie dans les bâtiments pour 10 000 €, les huisseries de la cuisine pour 10 000 €, la signalétique en agglomération et sur les bâtiments communaux, le remplacement de 2 poteaux d'incendie 6 100 €, des stores à la garderie et à la mairie 5 000 €. Sans oublier le remboursement du capital des emprunts pour 72 000 €.

Comme indiqué au début du commentaire, un budget sincère dans un contexte sanitaire compliqué. Une section de fonctionnement évaluée selon nos besoins. Des investissements nécessaires au bon fonctionnement de notre commune.

Ange Prioul  
Sophie Bléjean

## DÉPENSES FONCTIONNEMENT 2021

1 015 553 €



### Charges courantes de fonctionnement

- eau, combustibles, énergie, entretien matériel et mobilier...
- Cantine «Convivio» (43 k€)
- Interval (39 k€)
- Voirie (58 k€)
- Maintenance mairie, école « Les Gallo-Peints » et aires de jeux (22 k€)

### Charges de personnel

### Atténuation de produits

### Résultat d'excédent prévu en 2020

### Charges de gestion courante

- indemnités, CCAS...
- subventions aux associations (17 k€)
- autres contributions : école St Joseph « piscine de Guer » (60 k€)

### Charges financières (intérêts des emprunts)

### Charges exceptionnelles et amortissements

## RECETTES FONCTIONNEMENT 2021

1 015 553 €

### Ventes de produits

- redevance orange et Enedis, concessions cimetière, enseigne postale...
- garderie scolaire (16 k€)
- restaurant scolaire (61 k€)

### Impôts et Taxes

- fonds de solidarité, fonds de péréquation, droit de place...
- taxe foncière et taxe d'habitation (316 k€)
- Dotation de solidarité communautaire (communauté de communes de Brocéliande) (75 k€)

### Dotation de l'État

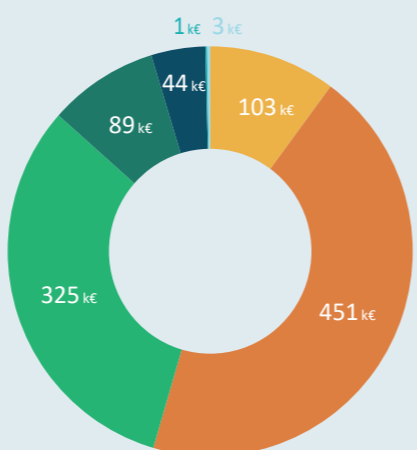
### Autres dotations et subventions

- récupération tva, taxe additionnelle aux droits d'enregistrement...

### Autres produits : revenus des locations

### Produits exceptionnels

### Remboursement de charge



## DÉPENSES INVESTISSEMENTS 2021

577 192 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021 et sur demande à la mairie)

18 k€ DÉFICIT D'INVESTISSEMENT 2019

72 k€ REMBOURSEMENT D'EMPRUNT

60 k€ RESTE À PAYER DE 2020\*

265 k€ RÉHABILITATION DE LA MAIRIE

10 k€ ESQUISSE SALLE DES SPORTS ET CHOIX D'UN URBANISTE TRAVAUX ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (SALLE POLYVALENTE ET ÉCOLE GALLO-PEINTS)

47 k€ MATÉRIEL ET OUTILLAGE

25 k€ TRAVAUX DE VOIRIE (ÉCLAIRAGE) RUE P. PORCHER

25 k€ TRAVAUX D'AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS (CIMENTIÈRE)

7 k€ REFONTE SITE INTERNET

\*Maîtrise d'œuvre du projet de lotissement, mobilier de la salle polyvalente, travaux sur la toiture de la salle polyvalente, éclairage de l'église

## RECETTES INVESTISSEMENTS 2021

577 192 €

Principales opérations (détail disponible sur la délibération du conseil municipal du 27 mars 2021 et sur demande à la mairie)

202 k€ EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT PRÉVU EN 2020

95 k€ SUBVENTIONS

222 k€ DOTATION ET FONDS DIVERS (TVA...)

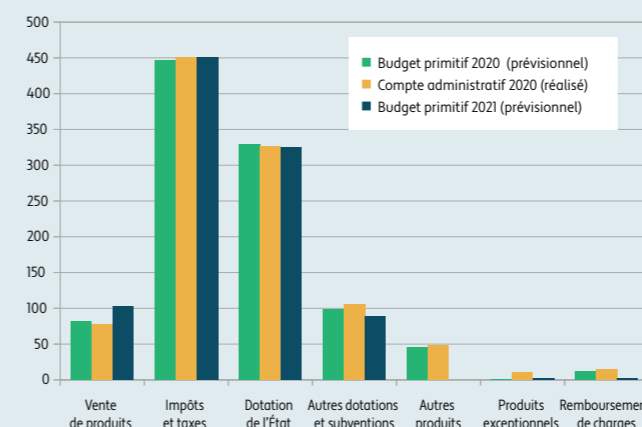
## BUDGET ASSAINISSEMENT 2021

40 k€ INVESTISSEMENT

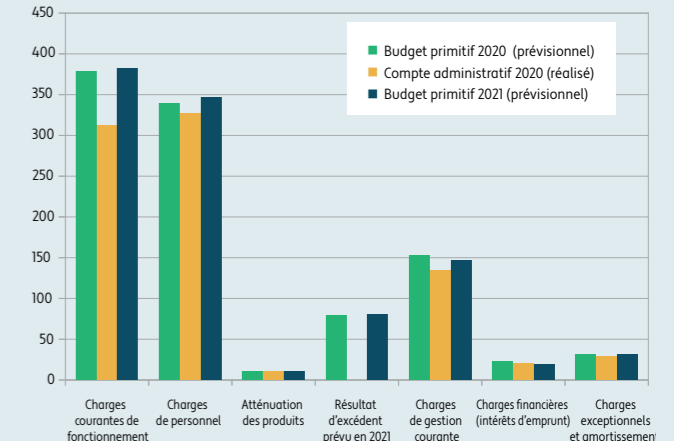
41 k€ EXPLOITATION

## RÉALISATIONS 2020 ET ÉVOLUTION 2021 DU BUDGET UN EXERCICE MAÎTRISÉ

BUDGET 2020 / 2021 : Recettes de fonctionnement



BUDGET 2020 / 2021 : Dépenses de fonctionnement



1 k€ = 1000 €